



Règlement général des concours d'élevage de l'AFP NF

Article 1 : Lieu et date

L'organisation d'un concours d'élevage officiel qu'il soit national ou local (régional, départemental, ...) est préalablement soumise à l'autorisation du conseil d'administration de l'AFP NF.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert aux poneys de race New Forest (NF) inscrits (ou en cours d'enregistrement) au Livre Généalogique Français du Poney New Forest, livre A ainsi qu'aux poneys inscrits (ou en cours d'enregistrement) au registre du poney New Forest de croisement (NFC), qu'ils soient nés en France ou importés, à jour de leur déclaration au SIRE =><http://www.asso-newforest.com/reglement/stud-book/>

Les poneys doivent satisfaire à la réglementation sanitaire régissant les rassemblements d'animaux (vaccinations obligatoires) et être accompagnés de leur livret validé avec leur numéro de transpondeur. Leur livret peut être contrôlé à tout moment par le jury ou un membre de la commission d'approbation de l'AFP NF.

Article 3 : Conditions d'engagement

Les poneys doivent être engagés au nom du propriétaire déclaré au SIRE. **Le propriétaire doit être assuré pour ce type de manifestation (RC)**. Les conditions tarifaires sont mentionnées dans le programme du concours.

Article 4 : Le jury

Le jury officiant pour le concours est composé de juges officiels. Il juge l'ensemble des sections d'élevage et les candidats étalons. Un jury composé de juges du NFPB&CS (berceau de race) évaluera le Show de la Rose.

Les juges doivent porter une tenue de ville stricte, adaptée à leur fonction et aux conditions météorologiques. Ils ne peuvent pas engager de conversation sociale avec les éleveurs pendant la durée du concours. De plus, ils s'interdisent de tout commentaire sur le jugement avant, pendant et après le concours, y compris sur les réseaux sociaux.

Article 5 : Généralités sur le règlement des concours AFP NF

Le concours organisé par l'AFP NF est une épreuve de conformité au standard du poney New Forest édité par le New Forest Pony Breeding and Cattle Society. Veuillez-vous référer à l'**annexe 1** du présent règlement.

Les numéros de têtiers sont obligatoires. Le livret des mâles inscrits à l'approbation des étalons doit être remis à l'AFP NF (cf. règlement agrément étalons).

Les poneys doivent être en bon état général, propres et de préférence toilettés avec des crins libres. Le jury se réserve le droit d'exclure tout animal dont le toilettage ou l'état général ne sont pas satisfaisants.

Un poney irrégulier aux allures n'est pas jugé.

Tout poney présentant des signes de souffrance ou d'inconfort pouvant nuire à son bien-être ne pourra pas participer au concours. Le jury a le pouvoir de l'éliminer et de lui demander de quitter le terrain.

Le caractère et le comportement du poney New Forest sont des critères fondamentaux de la race. Le comportement est évalué tout au long du concours. Le jury accordera une attention particulière à ces aspects et se réserve le droit d'exclure tout poney dont le comportement présente un danger pour lui-même ou pour son entourage.

En cas d'ex æquo, la note obtenue au standard de la race primera sur le résultat final pour les poneys New Forest, suivie de la note au modèle, puis de la note aux allures.



Aucun engagement terrain et rattrapage ne sera autorisé, sauf mention lors de l'ouverture du concours.

Le port du casque lors du concours est fortement recommandé. L'AFPNT décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 6 : Toise

Le contrôle de la toise peut être effectué pour tous les poneys New Forest inscrits au livre A, à la demande de la Commission d'Approbation. Les poneys dépassant la taille limite ne seront pas classés et seront exclus du livre A du Règlement du Livre Généalogique Français du Poney New Forest

La taille maximale acceptée est de 148 cm (ou 149 cm ferré). Cf. annexe 1 relative au standard

Article 7 : Tenue des présentateurs

Les présentateurs doivent porter une tenue propre, conformément au code suivant :

- Tout polo ou chemise arborant le logo de l'AFPNT (écusson AFPNT cousu) et un pantalon de ville clair.
- Ou tenue de cavalier (bombe, veste et pantalon d'équitation, bottes ou boots).

Cette tenue est également obligatoire pour l'aide qui pousse le poney. Lors des présentations en main, l'aide (si nécessaire) doit se tenir en arrière et du même côté que le présentateur.

Le poney se verra attribuer une note globale amputée d'un point si un présentateur ou son aide ne respecte pas ce règlement.

Article 8 : Présentation des poulinières

Epreuve ouverte à toutes les juments poulinières sans limite d'âge.

Participent aux épreuves de leurs sections :

Les poulinières suitées, inscrites au programme d'élevage, et leurs poulains inscrits :

- Au livre A
- Au registre du poney New Forest de croisement

Les poulains doivent être tenus en licol lors des présentations.

Les poulinières non suitées, inscrites au programme d'élevage, la déclaration de la saillie doit être enregistrée au sire année en cours.

La présentation se fait selon le protocole de **l'annexe 2**.

Article 9 : Présentation des 1, 2 et 3 ans

Les mâles, les hongres et les femelles sont présentés selon le protocole de **l'annexe 2**

Article 10 : Classement des poneys par section et championnats

Les sections suivantes seront classées :

- 1) Mâles 1 an
- 2) Femelles 1 an
- 3) Hongres 1 an
- 4) Mâles 2 ans
- 5) Femelles 2 ans
- 6) Hongres 2 ans
- 7) Mâles 3 ans
- 8) Femelles 3 ans
- 9) Hongres de 3 ans
- 10) Poulinières suitées
- 11) Poulains M/H
- 12) Pouliches
- 13) Poulinières non-suitées



Article 11 : Remise de prix et récompenses

Une remise de prix pour chaque section sera de préférence organisée à l'issue de chacune des épreuves mais elle peut être différée en fonction du déroulement du concours. Sous réserve de validation des sections. L'AFPNF se réserve le droit de verser des primes pour telle ou telle catégorie de poneys.

Article 12 : Candidats étalons

Se reporter au règlement d'approbation des étalons.

Article 13 : Show de la Rose – La valorisation des New Forest selon le berceau de race

Epreuves réservées aux poneys New Forest Livre A.

Le Show de la Rose a pour objectif de mettre en valeur tous les poneys qui répondent aux fondamentaux de la race New Forest : le type, la morphologie, le caractère et les qualités d'utilisation selon le berceau de la race.

Un certificat de labellisation peut être remis aux poneys qui répondent au standard, et cela uniquement par un juge officiel du NFPB&CS.

Un titre de champion suprême de la Rose sera décerné au meilleur des champions de chaque section (en main et montée).

L'évaluation sera réalisée par un ou plusieurs juges internationaux agréés par le NFPB&CS.

Toilettage : les poneys ne sont pas nattés.

Sections : Elles doivent être cohérentes et en adéquation avec les poneys inscrits.

Article 13-1 : Epreuve en main

Plusieurs sections peuvent être organisées : les poulinières, 1 an, 2 ans et 3 ans, les 4 ans et plus.

Déroulement : (Un assesseur sera présent pour aider le juge et les meneurs).

- Les poneys sont jugés à chaque instant, dès le moment où ils entrent sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
 - Les poulains doivent être tenus en main et présentés de la même manière que leur mère.
 - Tous les poneys de la même section entrent au pas, en piste à main droite.
 - Ils effectuent un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste.
 - Le premier poney prend le trot pour rejoindre le dernier de la file, et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marche au pas.
 - Le juge procède à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public, avec le premier à gauche.
 - Lorsque tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers le juge pour être examiné au modèle. Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt. À la demande du juge, il effectue un aller au pas, en s'éloignant suffisamment loin, puis tourne au pas pour revenir au trot en direction du juge. Sans jamais s'arrêter de trotter, il passe devant le juge et poursuit sa trajectoire en ligne droite pour contourner le groupe de poneys, toujours en trottant. Ensuite, le poney rejoint le groupe calmement à sa place d'origine.
 - Le juge confirme ou non son premier classement. Il peut également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas, à main droite. Le juge désigne les poneys du premier au dernier ; ils viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
 - Le juge remet les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas, à main droite, pour un tour d'honneur.



Article 13-2 : Show de la Rose- épreuve montée

Epreuve réservée aux poneys New Forest Livre A uniquement.
Ils doivent être âgés de quatre ans et plus.

a) Règles générales

- Ces épreuves jugent l'harmonie globale, la conformation, le type, les allures du poney sous la selle ainsi que sa soumission et son envie de bien faire.
- Il s'agit d'une épreuve qui se déroule en trois phases distinctes : une épreuve montée collective, une épreuve montée individuelle, une épreuve propre à la conformation du poney (modèle).
- Aucun poney ne peut être tenu par une aide extérieure.
- L'épreuve est jugée par des juges AFPNF formés à cette épreuve ou par des juges officiels du NFPB&CS

b) Règlement concernant les cavaliers :

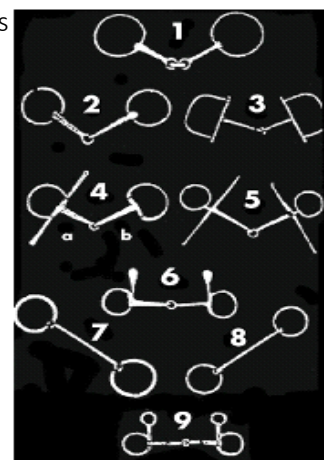
- **Age** : pour participer, le cavalier mineur est sous la responsabilité de l'encadrant. Il n'y a pas de limite d'âge supérieure.
- **Niveau** : Le niveau Galop 4 minimum est requis pour participer.
- **Les casques** aux normes des concours FFE sont les seuls autorisés sur les concours de l'AFPNF.
- **Les éperons** sont interdits lors des épreuves montées de l'AFPNF.
- **Les cravaches** de plus de 40 cm sont interdites (cravaches de dressage interdites).
- **Tenue vestimentaire** : l'impression générale doit être élégante, les vêtements adaptés et confortables.
- **Pantalons** d'équitation avec des boots ou des bottes.
- **Veste** de concours classique.
- **Chemise** de concours classique.
- **Les gants** sont recommandés.

c) Règlement concernant les poneys :

- **Embouchures** :
 - Il est interdit de changer d'embouchure pendant toute la durée de l'épreuve
 - **Sont interdits** : les harnachements sans embouchure.

Sont autorisés :

- Les mors avec canon en métal, en caoutchouc, en cuir ou en résine sont autorisés
- Le filet simple
 1. Filet à canon double brisure
 2. Filet à canon brisé (ordinaire, en caoutchouc, synthétique ou cuir)
 3. Filet de course
 4. Filet à olives : avec branches, sans branches
 5. Filet à branches, autre type
 6. Filet à branches supérieures
 7. Filet à canon en caoutchouc, cuir ou synthétique, sans brisure
 8. Filet sans brisure
 9. Filet Baucher



- **Selle** : L'idéal est la selle mixte à quartiers longs ou la selle de dressage, avec ou sans tapis.

NB : Nous ne demandons pas d'investir dans du nouveau matériel, la selle d'obstacle convient. Mais elle doit être adaptée à la morphologie du poney. Le juge est libre d'apprécier si la selle convient ou pas et d'en faire la remarque. Un poney dont la selle n'est pas adaptée au poney ne lui permettra pas d'évoluer correctement.

- **Harnachement supplémentaire** : aucun enrênement n'est autorisé.
- **Tapis** : quand il y en a un, il doit être le plus discret possible.
- **Guêtres et protèges boulets** sont interdits.

d) Déroulement de l'épreuve

- Aucun poney ne peut entrer sur le terrain une fois que la porte est fermée.
- Les poneys sont jugés à chaque instant, dès leur entrée sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Le choix de la tenue du cavalier et le harnachement du poney doivent être soignés et propres. Seul le poney est jugé, pas son cavalier. Toutefois, le cavalier doit être en harmonie avec le poney.
- Lorsqu'un poney est susceptible de créer un danger pour lui-même ou pour les autres, le juge a le pouvoir de demander qu'il quitte le terrain. La décision du juge est irrévocable et ne peut pas être contestée.
- Les concurrents ne peuvent pas quitter le terrain pendant le jugement sans avoir l'autorisation du juge.
- Dans le cas où un cavalier tombe de son poney, il est éliminé et doit sortir du terrain à pied, l'animal étant conduit à la main hors du terrain. Aucun changement de cavalier n'est autorisé au cours d'une épreuve.

⇒ Déroulement de l'épreuve montée collective

- **Les poneys entrent en lot au pas sur la carrière à main droite**

Sur indication du juge (ou de son assesseur) :

- Ils prennent le trot
- Ils prennent le galop
- Ils repassent au trot
- Ils changent de main dans la diagonale
Ils reprennent le galop directement (sauf si le juge en décide autrement)
- Ils repassent au trot
- Ils passent au pas
- Ils viennent s'aligner, à l'endroit et selon l'ordre indiqué, les uns à côté des autres. Ce sera sur un bord du terrain, hors de l'aire d'évolution de l'épreuve individuelle.

Chaque changement d'allure est imposé par le juge ou son assesseur. La reprise collective doit rester ordonnée, sans cohue, le cavalier ne se servant pas d'un autre poney comme d'une aide extérieure au freinage.

Les poneys sont ensuite jugés individuellement.

⇒ L'épreuve montée individuelle

Sur indication du juge (ou de son assesseur)

- La reprise est dictée par le juge au candidat quand il se présente devant lui. Elle est la même pour tous.
 - ➔ **Il n'y aura pas de lettre sur le terrain.** Le terrain sera de grande dimension.
 - ➔ En annexe 3 est présentée une reprise à titre d'exemple. Elle peut être différente à chaque concours.

Article 14 : Championnat suprême New Forest, Championnat Show de la Rose, Championnat suprême New Forest de Croisement et concours AFPNF.

- a) **Le championnat suprême** est un titre réservé au National. Il est ouvert aux poneys inscrits au livre A (poulains, un, deux, trois ans et poulinières). Il s'agit d'une épreuve à part entière, le premier de chaque section est invité à y participer avec une note minimale de 75. Les notes obtenues antérieurement ne sont pas prises en compte dans le jugement.



Le champion suprême New Forest sera automatiquement sélectionné pour **le championnat suprême inter-races**. Sous réserve que l'épreuve soit organisée.

- b) **Le championnat suprême Show de la Rose** est ouvert aux trois sections du Show de la Rose : le premier de chacune des sections sera présenté devant le juge. Le juge décernera le titre de Champion suprême de la Rose au meilleur poney.
- c) **Le championnat suprême New Forest de croisement** est ouvert aux New Forest de croisement (poulains, un, deux, trois ans et poulinières). Il s'agit d'une épreuve à part entière, le premier de chaque section est invité à y participer avec une note minimale de 75. Les notes obtenues antérieurement ne sont pas prises en compte dans le jugement.
- d) Des titres propres à chaque concours AFPNF peuvent être décernés. Ils devront être validés par le Conseil d'Administration de l'AFPNF avant le jour de la tenue du concours.

Article 15 : Horaires

Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre des engagés et des aléas survenant pendant la journée. Les participants doivent se tenir informés de l'avancement des épreuves. **Aucun retard ne sera accepté.**

Article 16 : Discipline

- L'AFPNF applique le principe d'égalité des chances et de non-discrimination envers ses employés, ses adhérents, les juges et tous les participants au concours. Aucun de ces derniers ne bénéficie d'un traitement de faveur ou de défaveur pour des motifs de race, couleur, ethnie ou origine nationale, genre, orientation sexuelle, statut marital, handicap ou religion. Ce principe s'applique à tous.

- La publicité des élevages, ainsi que les noms des poneys ou des présentateurs, sont interdits sur le terrain, y compris les inscriptions sur les vêtements.

- Le jury est souverain. Aucun comportement, quel qu'il soit, ne pourra remettre en cause le jugement.

- Le comportement n'est pas limité au jour et au lieu du concours, mais s'étend également aux jours suivants, notamment sur les réseaux sociaux et les messageries privées.

- **Toute réclamation doit être faite par écrit auprès du président du jury, dans le respect des autres :**

- Avant le commencement de l'épreuve, si elle concerne l'organisation de l'épreuve.

- Au plus tard une demi-heure après la proclamation des résultats auprès du président du jury, qui statue et mentionne sa décision au procès-verbal, si elle concerne le déroulement ou le classement de l'épreuve. Cette décision est sans appel.

- Dans les 10 jours francs suivant le dernier jour du concours, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'AFPNF, si elle concerne une décision ou un résultat.

- Tout comportement considéré comme violent, insultant ou offensant sera sanctionné et pourra conduire à l'interdiction de participer aux compétitions organisées par l'AFPNF, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'AFPNF.



ANNEXES

ANNEXE 1: Standard du poney New Forest livre A selon le New Forest Pony Breeding and Cattle Society.

Taille

La taille maximum est de 148 cm, sans limite inférieure. Tous les poneys doivent être jugés de façon identique sans considération de taille.

Robes

Les poneys New Forest peuvent avoir toutes les robes exceptées : les pies, tachetées, ou crème aux yeux bleus. Les yeux bleus sont interdits. Les marques blanches, sauf sur la tête et les parties inférieures des membres, ne sont pas acceptées, cela inclut la perte ou l'absence de pigmentation dans les poils ou la peau qui ne sont pas connus pour être la seule conséquence d'un traumatisme de l'épiderme. Ainsi pour être accepté dans le livre A du règlement du Livre Généalogique Français du Poney New Forest, un poney ne doit avoir aucune trace de blanc : derrière la tête, au-dessus de la ligne horizontale formée par l'os accessoire du carpe à l'arrière du genou des antérieurs et la pointe du jarret des postérieurs, sauf s'il est prouvé que l'origine est accidentelle.

Type

Le poney New Forest a une conformation bien trempée (armée avec du cadre). Les épaules sont inclinées, l'arrière-main est forte, le corps est profond, les membres sont droits et avec beaucoup d'os plats ; les pieds sont ronds et durs. Les poneys sont capables de porter des adultes tout en étant suffisamment étroits pour être montés par des enfants. Les poneys les plus petits, bien qu'avec moins de masse, montrent souvent le plus de qualités.

Allures

Elles sont droites, libres et actives, mais sans excès.

Caractère

Le New Forest doit avoir un tempérament idéal et doit être très facile à dresser.

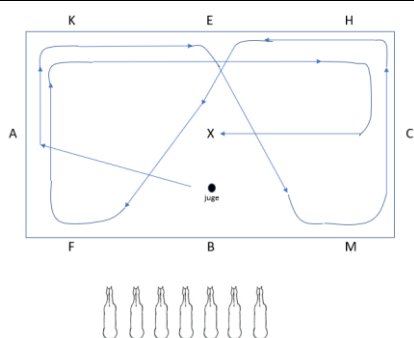
ANNEXE 2 : protocole de présentation en main

- Les poneys sont jugés à chaque instant, dès leur entrée sur le terrain jusqu'au tour d'honneur.
- Tous les poneys de la même section entrent au pas, en piste à main droite.
- Ils effectuent un tour complet de la carrière au pas et s'arrêtent tous sur la piste. Le premier poney prend le trot pour rejoindre le dernier de la file, et ainsi de suite. Quand tous les poneys ont individuellement trotté, l'ensemble des poneys marche au pas.
- Les juges procèdent à un premier classement. Les poneys sont alignés côte à côte, tête vers le public, avec le premier à gauche.
- Lorsque tous les poneys sont alignés, le premier s'avance vers les juges pour être examiné et noté au modèle. Le meneur présente son poney devant les juges à l'arrêt puis, à leur demande, effectue un aller au pas et un retour au trot pour se réarrêter devant les juges. Ensuite, le poney rejoint le groupe à sa place d'origine.
- Les juges confirment ou non leur premier classement. Ils peuvent également demander à tous les poneys de reprendre la piste au pas, à main droite. Les juges désignent les poneys du premier au dernier, qui viennent s'aligner à nouveau au milieu du terrain, face au public, dans l'ordre du classement.
- Les juges remettent les flots aux poneys.
- L'ensemble des poneys reprend la piste au pas, à main droite, pour un tour d'honneur, les trois premiers effectuant un tour supplémentaire.
- Un assesseur pourra éventuellement être présent pour aider les juges et les meneurs.

ANNEXE 3 : Exemple de reprise montée Show de la Rose

- Le poney quitte le juge (placé non loin de la lettre B) au pas jusqu'à la piste en direction de A

De B vers A	Le poney quitte le juge au pas en direction de A
Avant A	Prendre le trot main droite jusqu'à E
De E en direction de M	Changement de main, départ avant M au galop à gauche
Entre H et E en direction	Diagonale au galop, avant F changement de pieds à droite (à partir du galop ou du
Entre K et H	Allongement du galop sur <u>quelques</u> foulées
Entre H et C	Retour au trot
C en direction de X	Doublé dans la longueur au trot, arrêt en X, salut en direction du juge
	Le poney suivant sera déjà en train d'attendre devant le juge (jamais derrière)



NB : le schéma n'est pas à l'échelle

- Lorsque tous les poneys ont été jugés montés, leur conformation est jugée, poneys tenus en main et dessellés.

⇒ Jugement de la conformation du poney

- Une seule personne peut venir aider le cavalier à desseller et brosser le poney.
- En fonction du nombre d'engagés, des consignes seront données avant l'épreuve pour préciser à quel moment leur entrée sur le terrain est autorisée.
- Généralement, l'aide peut entrer dès que le couple dont elle a la charge a fini sa reprise. Les aides ne doivent pas gêner les poneys en cours de reprise.
- Le meneur présente son poney devant le juge à l'arrêt puis, à la demande de celui-ci, effectue un aller au pas, s'éloignant suffisamment loin du juge. Il tourne au pas pour revenir au trot en direction du juge. Sans jamais s'arrêter de trotter, il passe devant le juge et poursuit sa trajectoire en ligne droite pour contourner le groupe de poneys, toujours en trotant. Ensuite, le poney rejoint le groupe calmement à sa place d'origine.
- L'épreuve se termine lorsque le juge a établi son classement et après que le tour d'honneur a été effectué.

